

La QR-facture

La transformation en profondeur du trafic des paiements suisse est placée sous le signe de l'harmonisation et de la numérisation. La QR-facture jette les bases d'un traitement des paiements automatisé qui permet de minimiser les erreurs et, ainsi, de gagner en efficacité.

Les bulletins de versement orange et rouge actuels sont remplacés par une section paiement contenant un récépissé. Ils peuvent toutefois toujours être utilisés en parallèle jusqu'au 30 septembre 2022 pendant une phase de transition. Important: seules les sections paiement QR seront traitées à compter du 1^{er} octobre 2022.

Avantages pour l'émetteur des factures/le bénéficiaire:

- La section paiement peut être créée, complétée avec toutes les informations de facturation et imprimée de manière autonome. Il n'est donc plus nécessaire de commander des bulletins de versement vierges préimprimés.
- Les factures peuvent être établies en CHF ou en EUR.
- La qualité des données est optimisée car le code QR contient toutes les informations relatives au paiement, réduisant ainsi considérablement la charge de travail liée à la saisie manuelle.
- Les numéros de référence BVR peuvent toujours être utilisés.

Avantages pour le destinataire des factures/le payeur:


- En scannant simplement le code QR, on peut importer automatiquement l'ensemble des informations de facturation et de paiement et les exploiter dans un logiciel de gestion des créanciers.
- Les informations nécessaires au traitement du paiement sont pré-enregistrées et simplifient le traitement via les divers canaux de paiement.
- Les informations relatives au paiement contenues dans le code QR apparaissent intégralement, sous forme lisible et vérifiable, dans la section paiement.

Décryptage de la QR-facture

La QR-facture contient dans sa partie supérieure **A** un formulaire de facturation classique. Un récépissé est situé dans la partie inférieure gauche **B** et tient lieu d'attestation (quittance) en cas de versement en espèces à un office de poste. À droite se trouvent la section paiement **C** avec le Swiss QR Code **D** contenant toutes les données nécessaires, ainsi qu'une partie **E** où figurent les informations imprimées pour le paiement (détails à la page suivante).

A

Madame
Pia Rutschmann
Marktgassee 28
9400 Rorschach



Robert Schneider AG
Rue du Lac 1268
2501 Bienne
Téléphone: 059 987 65 40
E-Mail: robert@rschneider.ch
Internet: www.rschneider.ch
UID: CHE-423,456,789
Date: 01.07.2020

Facture n° 3139

Madame

Nous vous facturons comme suit l'exécution des activités que vous nous avez mandatées:

Pos.	Désignation	Qté	Prix unitaire	Total
1	Trav. jardinage	12.5 hrs.	CHF 120.00	CHF 1 500.00
2	Evacuation des déchets de coupe	1	CHF 310.35	CHF 310.35
Montant				CHF 1 810.35
TVA				7.7 %
TVA Montant				CHF 139.40
Montant total				CHF 1 949.75

Merci de votre ordre. Nous vous prions de régler le montant de la facture dans les 30 jours.

Avec nos salutations les meilleures.

Robert Schneider

Récépissé

Compte / Payable à
CH44 3199 9123 0008 8901 2
Robert Schneider AG
Rue du Lac 1268
2501 Bienne

Référence
21 00000 00003 13947 14300 09017

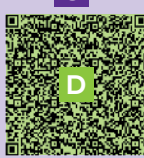
Payable par
Pia-Maria Rutschmann-Schnyder
Grosse Marktgassee 28
9400 Rorschach

Monnaie Montant
CHF 1 949.75

Point de dépôt

B

Section C ent



D

Compte / Payable à
CH44 3199 9123 0008 8901 2
Robert Schneider AG
Rue du Lac 1268
2501 Bienne

Référence
21 00000 00003 13947 14300 09017

Informations additionnelles
Ordre du 15 juin 2020
/S:110120170308/11110201409/20/14000000/22/36
958/30/CH106017086/40/1020/41/301

Payable par
Pia-Maria Rutschmann-Schnyder
Grosse Marktgassee 28
9400 Rorschach

Monnaie Montant
CHF 1 949.75


Nom AVZ: LVUltraPay006:12345
Nom AVZ: XYXService:54321

E


Les trois variantes de QR-facture

Il existe trois variantes différentes de QR-facture. Leur forme tient compte de la possibilité de traiter les paiements avec ou sans numéro de référence, comme pour les bulletins de versement rouge et orange. En fonction des besoins de l'émetteur ou du destinataire de la facture, des champs de données peuvent être utilisés, omis ou combinés.


Variante avec numéro de référence (référence QR) (remplace le bulletin de versement orange)

<p>Récapitulé</p> <p>Compte / Payable à CH44 3199 9123 0008 8901 2 Robert Schneider AG Rue du Lac 1268 2501 Bienne</p> <p>Référence 21 00000 00003 13947 14300 09017</p> <p>Payable par Pia-Maria Rutschmann-Schnyder Grosse Marktgasse 28 9400 Rorschach</p> <p>Monnaie Montant CHF 1 949.75</p> <p>Point de dépôt</p>	<p>Section paiement</p>  <p>Compte / Payable à CH44 3199 9123 0008 8901 2 Robert Schneider AG Rue du Lac 1268 2501 Bienne</p> <p>Référence 21 00000 00003 13947 14300 09017</p> <p>Informations supplémentaires Ordre du 15 juin 2020 /S/110/10201409/11/200701/20/140.000- 5330/102673831/01/200615/02/7.7/33/7.7-139.40/40/0/30</p> <p>Payable par Pia-Maria Rutschmann-Schnyder Grosse Marktgasse 28 9400 Rorschach</p> <p>Monnaie Montant CHF 1 949.75</p> <p>Nom AV1: UV:UltraPay005:12345 Nom AV2: XY:XYService:54321</p>
--	---

Variante sans numéro de référence (remplace le bulletin de versement rouge)

<p>Récapitulé</p> <p>Compte / Payable à CH37 0900 0000 3044 4222 5 Armée du Salut Case postale 3001 Berne</p> <p>Payable par (nom/adresse)</p> <p>Monnaie Montant CHF</p> <p>Point de dépôt</p>	<p>Section paiement</p>  <p>Compte / Payable à CH52 0483 5012 3456 7100 0 Fondation monde meilleur Case postale 3001 Berne</p> <p>Payable par (nom/adresse)</p> <p>Monnaie Montant CHF</p>
--	---

Variante avec numéro de référence SCOR (facturation au sein de la zone euro)

<p>Récapitulé</p> <p>Compte / Payable à CH58 0079 1123 0008 8901 2 Robert Schneider AG Rue du Lac 1268 2501 Bienne</p> <p>Référence RF18 5390 0754 7034</p> <p>Payable par Pia-Maria Rutschmann-Schnyder Marktgasse 28 79539 Lörrach</p> <p>Monnaie Montant EUR 1 949.75</p> <p>Point de dépôt</p>	<p>Section paiement</p>  <p>Compte / Payable à CH58 0079 1123 0008 8901 2 Robert Schneider AG Rue du Lac 1268 2501 Bienne</p> <p>Référence RF18 5390 0754 7034</p> <p>Informations supplémentaires Ordre du 15 juin 2020 /S/110/10201409/11/200701/20/140.000- 5330/102673831/01/200615/02/7.7/33/7.7-139.40/40/0/30</p> <p>Payable par Pia-Maria Rutschmann-Schnyder Marktgasse 28 79539 Lörrach</p> <p>Monnaie Montant EUR 1 949.75</p> <p>Nom AV1: UV:UltraPay005:12345 Nom AV2: XY:XYService:54321</p>
---	--

1.1 Compte: IBAN QR

Dans le cadre de la facturation structurée, le nouvel IBAN QR remplace la procédure BVR avec les bulletins de versement orange. L'IBAN QR contient l'identification de l'établissement financier (par ex. Banque Cler: 30133) et le numéro de compte personnel. Il remplace l'actuel numéro d'identification BVRB. L'IBAN QR ne peut être utilisé qu'avec la **référence QR**.

1.2 Compte: IBAN

L'IBAN du compte du bénéficiaire (émetteur de la facture) actuel contient l'identification de l'établisse-

ment financier (par ex. Banque Cler: 8440) et le numéro de compte personnel.

2 Bénéficiaire du paiement

Le bénéficiaire du paiement est à la fois le bénéficiaire de l'entrée de paiement et l'émetteur de la facture, dans la mesure où aucun bénéficiaire final n'est indiqué.

3 Référence QR

La référence QR (Ref Type QR-R) correspond à ce qui est aujourd'hui le numéro de référence BVR (26 caractères numériques suivis d'un chiffre de contrôle). Les émetteurs de factures peuvent toujours utiliser le numéro de référence BVR à 27 caractères en guise de référence QR. La référence QR ne peut être utilisée qu'avec l'**IBAN QR**. Théoriquement, les 6 premières positions de la référence QR peuvent être attribuées librement par l'émetteur de factures. Durant la phase de transition, il est recommandé de noter de manière permanente tout ID BVRB actuel sur les 6 premières positions de la référence QR.

4 Informations supplémentaires

Les émetteurs de factures ont la possibilité de communiquer des informations supplémentaires aux destinataires des factures, notamment:

- Informations non structurées (par ex. motif du paiement, commentaires)
- Informations (de facturation) structurées (indications concernant le numéro et la date de la facture, la référence client, le numéro IDE, la TVA, les conditions de paiement, etc.). Ces informations facilitent en particulier le processus créanciers. À des fins d'harmonisation, l'association économique Swico a établi des définitions normalisées (<https://www.swico.ch/fr/connaissances/normes-et-standards/factures-qr/>).

5 Monnaie et montant

Les factures peuvent être établies en CHF ou en EUR. Une section paiement avec un montant en EUR peut ainsi être utilisée dans toute l'Europe. La monnaie doit impérativement y figurer, tandis que l'impression du montant est facultative, ce dernier pouvant être complété manuellement.

6 Procédures acceptées pour le paiement

Le paiement d'une QR-facture peut s'effectuer via un virement classique ou au moyen de procédures de paiement alternatives telles que l'eBill. L'émetteur de la facture précise dans la section paiement les procédures acceptées (jusqu'à deux indications max.).

7 Référence SCOR

En lieu et place de la référence QR, une Structured Creditor Reference (SCOR) standardisée peut également être utilisée dans le cadre du trafic international des paiements. L'utilisation d'une référence SCOR nécessite l'utilisation simultanée de l'**IBAN**.

Cap sur la QR-facture!

Destinataire de factures: recevoir et payer des QR-factures

Depuis le 30 juin 2020, vous recevez progressivement de nouvelles QR-factures de la part de vos fournisseurs et prestataires. Pour leur règlement, vous disposez toujours des possibilités suivantes:

a) Vous payez les factures entrantes via un ordre groupé easy (ordre papier)

Depuis le 30 juin 2020, vous pouvez remettre aussi bien les bulletins de versement actuels que les nouvelles QR-factures (uniquement la section paiement) pour procéder à leur règlement.

b) Vous payez les factures entrantes dans l'E-Banking

Depuis le 30 juin 2020, vous pouvez payer les bulletins de versement actuels ainsi que les QR-factures au moyen de l'E-Banking et du Mobile Banking.

c) Vous payez les factures entrantes via un logiciel de paiement

- Vérifiez le plus tôt possible vos données de base créanciers. Enregistrez les adresses de vos créanciers de manière structurée ou semi-structurée sur 2 lignes et saisissez les comptes des bénéficiaires au format IBAN ou, si vous le connaissez, au format IBAN QR.
- Vérifiez que votre logiciel financier actuel permet de traiter et de payer les QR-factures. Veuillez clarifier ce point avec votre fournisseur de logiciel.
- Pour optimiser le processus créanciers à l'aide d'informations supplémentaires sur le type de transaction, veuillez vous assurer que votre solution financière peut traiter le Bank Transaction Code (BTC) envoyé avec les messages camt. Plus d'infos sur: https://www.iso20022.org/external_code_list.page

d) Vous utilisez en outre un scanner de documents ou un lecteur pour importer les factures

- Vérifiez que votre scanner fonctionne également avec les codes QR. L'importation de l'ensemble des données s'effectuera désormais via la lecture du Swiss QR Code. Pendant la période de transition, vous pourrez toutefois continuer à lire les lignes de code des bulletins de versement. En tant que client de la Banque Cler, vous avez la possibilité d'obtenir à des conditions préférentielles des scanners de documents adaptés.

Émetteur de factures: envoyer des QR-factures et comptabiliser les entrées de paiement

a) Vous joignez des bulletins de versement rouge à vos factures et rapprochez manuellement les entrées de paiement

Les bulletins de versement rouge et orange actuels peuvent être commandés auprès de la banque jusqu'à fin janvier 2022. À titre d'alternative, il est possible dans l'E-Banking de la Banque Cler (sous Services – Produits/ services – Bulletin de versement) d'établir et d'imprimer des sections paiement de QR-facture.

- Attention: en cas d'établissement de QR-factures sous forme papier, une perforation est obligatoire entre la partie supérieure contenant les indications relatives à la facture et la section paiement située dans la partie inférieure. Il convient d'utiliser à cet effet un papier spécifique, blanc et imprimable. La ligne de perforation doit y être correctement disposée.

b) Vous utilisez un logiciel financier pour l'établissement des factures avec bulletins de versement orange et le rapprochement des entrées de paiement

- Vérifiez le plus tôt possible vos données de base débiteurs. Enregistrez les adresses de vos débiteurs de manière structurée ou semi-structurée sur 2 lignes et saisissez les comptes des bénéficiaires au format IBAN ou, si vous le connaissez déjà, au format IBAN QR.
- Vérifiez que votre solution de facturation actuelle peut établir des QR-factures. Veuillez clarifier ce point avec votre fournisseur de logiciel.
- Assurez-vous auprès de votre partenaire logiciel que vous pouvez établir des QR-factures correctes sur le plan du contenu et de la forme et intégrer au code QR les informations nécessaires/souhaitées.
- Attention: en cas d'établissement de QR-factures sous forme papier, une perforation est obligatoire entre la partie supérieure contenant les indications relatives à la facture et la section paiement située dans la partie inférieure. Il convient d'utiliser à cet effet un papier spécifique, blanc et imprimable. La ligne de perforation doit y être correctement disposée.
- Le cas échéant, vous pouvez continuer de recevoir la notification électronique d'entrées de paiement sous forme d'enregistrement de crédit BVR de type 3 (v11, jusqu'au 30.9.2022). Vous pouvez aussi passer au format camt.054 BVR. Avec la QR-facture, le passage au format camt.054 QRR (référence QR) est nécessaire.
- Assurez-vous que vous pouvez recevoir et traiter la notification électronique d'entrées de paiement que nous envoyons au format de message camt.054. Contactez à cet effet votre fournisseur de logiciel.
- Informez suffisamment tôt vos débiteurs avant le premier envoi de la QR-facture et indiquez les données de facturation QR devant être impérativement utilisées (y compris l'IBAN QR et la référence QR).
- Pendant la phase de transition, assurez-vous d'indiquer votre ID BVRB actuel dans la première partie de la QR-facture pour éviter les rejets de paiements.